

Adhérer à l'ARARP : pourquoi faire ?

L'ARARP (**A**ssociation **R**assemblant **A**nciens du Groupe **R**hône-**P**oulenc et leurs amis) a été créée il y a plus de 30 ans. Elle compte aujourd'hui environ 1700 adhérents, issus de tous les corps de métiers et répartis dans toute la France.

Elle a été fondée, à l'origine, pour la défense des personnels licenciés dans le cadre d'un FNE, vis-à-vis d'un non-respect des accords, à la fin des années 1980.

L'ARARP continue encore aujourd'hui à défendre les intérêts de ses adhérents, individuellement et collectivement, par de multiples moyens y compris au niveau national, à travers, l'UFR (**U**nion **F**rançaise des **R**etraités) et la CFR (**C**onfédération **F**rançaise des **R**etraités) dans lesquelles quelques-uns de nos adhérents ont pris des responsabilités. Nos adhérents reçoivent le bulletin trimestriel, « Courrier des Retraités », édité par l'UFR qui donne des informations sur les retraites, au plan national.

L'ARARP soutient l'action de l'ADRESE, association créée fin 2010 pour obtenir la suppression de la Contribution de 14 % sur les retraites chapeau, instaurée par la Loi de Finances 2011.

Votre adhésion vous permettra de conserver ou de renouer des liens amicaux avec d'anciens collègues, le traditionnel Pot des Rois, les réunions diverses (Assemblée Générale, réunions régionales, etc...). Dans notre bulletin bisannuel, nous diffusons des informations sur les groupes dont nous sommes issus (Rhodia, Sanofi, etc...) et sur la vie de l'association. Bien sûr, vous pourrez vous impliquer personnellement dans la vie de l'Association en y prenant des responsabilités.

Si vous résidez dans la région parisienne, notre Antenne Ile de France vous proposera en sus des activités spécifiques (sorties culturelles, théâtre, cocktail annuel, réunions d'information).

L'Association peut vous informer, et dans certains cas vous aider pour tous les problèmes liés à la retraite : calcul et vérification de vos droits (Carsat, ARRCO, AGIRC, IRP ou CAVDI), pensions de réversion, lors des accidents de la vie, aide au calcul des impôts.

Nous sommes aussi très attentifs à l'augmentation du coût des mutuelles complémentaires de santé et sommes informés rapidement sur leur évolution.

Vous pouvez donc participer et soutenir ces actions en adhérant à l'ARARP pour une cotisation individuelle annuelle modeste .

La défense des droits des retraités et de leur pouvoir d'achat dans le contexte économique actuel est de plus en plus nécessaire.

Anciens du Groupe Rhône-Poulenc ou non, rejoignez-nous !